



Communiqué de **PRESSE**



Rennes, le 7 juin 2019

Appel à projets “expérimentation d’innovations numériques” #4 Faciliter l’émergence des innovations bretonnes

Davantage encore que les autres secteurs, le numérique se situe au croisement des filières. Afin d’encourager les collaborations des PME bretonnes du numérique avec d’autres structures pour favoriser le développement de leurs solutions innovantes ou pénétrer sur de nouveaux marchés, la Région Bretagne lance la 4^e édition de l’appel à projets “expérimentation d’innovations numériques”. Elle s’appuie sur les technopoles bretonnes pour épauler les candidats dans le montage de leur dossier, qui devront être déposés avant le 25 novembre.

Tester son prototype innovant en conditions réelles, dans une entreprise, avant sa commercialisation, expérimenter l’adaptation d’un produit ou service numérique existant sur un nouveau marché... : l’appel à projets lancé par la Région vise à encourager les PME bretonnes du numérique à s’associer à d’autres structures (entreprises, associations, collectivités...) pour faciliter l’émergence de leur innovation ou accélérer leur mise sur le marché.

Qu’ils s’agissent de solutions innovantes en matière de **télécoms, broadcast/multimédia, logiciels, électronique, internet des objets, optique/photonique, smart grids** ou encore de production de contenus, les produits et services numériques innovants devront être expérimentés dans une ou plusieurs filières prioritaires identifiées dans la stratégie régionale de développement économique, la **Glaz économie**.

Les projets pourront en particulier s’inscrire dans les grands programmes structurants régionaux au croisement du numérique et des filières applicatives tels que la **cybersécurité** (défense), l’**AgreTIC** (agri-agro), les **smartgrids** (énergie), la **course au large** (nautisme) ou encore les **transports** & la **mobilité**. Seront également particulièrement étudiés les projets répondant aux objectifs de la **Breizh COP** en termes de **transitions numérique, écologique, climatique, sociétale** ou encore **méthodologique**.

Un consortium, au moins partiellement, breton

Le projet, d’une durée **maximum de 24 mois**, devra être mené par un consortium composé, a minima, d’une **PME implantée en Bretagne** (porteur du projet) et d’un “expérimentateur”. Il est possible d’associer des partenaires ou expérimentateurs non bretons, mais seules les structures localisées en Bretagne pourront bénéficier du soutien financier de la Région.

Avec l’appui des technopoles

Tous les projets devront être accompagnés par l’une des 7 technopoles bretonnes, pour le montage et le suivi de projet. Aussi chaque candidat est-il invité à se rapprocher, dès à présent, de l’une d’elles, la date limite de dépôt de dossier étant fixée au **25 novembre** : **Adit Technopole Anticipa** (Lannion), **Audelor** (Lorient), **Le Pool, Technopôle Brest Iroise, Technopole Quimper-Cornouaille, VIPE Vannes, Zoopole Développement** (Ploufragan).

Jusqu’à 50.000€ de subvention ou 150.000€ d’avance remboursable

Un comité d’expertise se réunira en janvier 2020 pour une sélection des dossiers qui s’appuiera **sur plusieurs critères** tels que l’impact pour le territoire, le caractère innovant, la pertinence du consortium, ou du positionnement sur le marché visé, la viabilité et le réalisme technique, les retombées économiques...

Contacts et informations complémentaires sur
[bretagne.bzh/aides & dispositifs](http://bretagne.bzh/aides&dispositifs)

La Glaz économie et ses 11 filières prioritaires

La stratégie de développement économique de la Bretagne, la Glaz économie, s’appuie tant sur ses savoir-faire historiques que sur l’émergence de nouvelles activités. Elle mise surtout sur le croisement de ces filières, la création de nouvelles interconnexions entre elles pour favoriser l’innovation et l’émergence de nouveaux marchés pour la Bretagne.

Les 11 filières prioritaires identifiées : alimentaire, nautisme, tourisme, numérique, véhicules et mobilités, défense et sécurité, éco-activités, santé, bâtiment (éco-construction ou éco-rénovation). Dans le même temps, 7 domaines d’innovation liés au développement de ces filières ont été fléchés et bénéficie d’un haut niveau d’investissement.

Contacts

SERVICE PRESSE | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)
www.bretagne.bzh/espace-presse | [@regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)